



## LE MARCHE-À-TERRE

Seul exemplaire connu au Québec, acheté par Robert-Lionel Séguin en 1963. Il fait partie des milliers d'objets-témoins de la vie quotidienne en Nouvelle-France, puis au Québec rural jusqu'à la modernisation de la société au début du XXe siècle. Vous le connaissez sûrement pour l'avoir vu et admiré dans hall du Musée. Provenant de la ferme de Joseph-Didier Tremblay, de Saint-Irénée dans le comté de Charlevoix, le marche-à-terre a inspiré l'architecte du Musée québécois de culture populaire (Musée POP) qui a dessiné une rotonde dans le grand hall du Musée pour la mettre en valeur. Cet instrument mécanique peu commun, à engrenage, de forme conique, servait de point de départ à un procédé original de mouture du grain. Fabrication spécialisée et très rare au Québec, c'est une réplique de modèles similaires utilisés en Angleterre et aux États-Unis au milieu du 18e siècle. Le marche-à-terre était construit à l'intérieur d'une grange, pour en assurer le fonctionnement à l'abri des intempéries. De fabrication entièrement artisanale, le marche-à-terre est constitué d'une grande roue de bois horizontale, d'une douzaine de pieds de diamètre, tournant à quelques dix pieds du sol autour d'un robuste axe vertical. Cette roue, garnie d'alluchons (dents d'engrenage), entraîne un arbre de couche à l'extrémité duquel se trouve raccordée une roue plus petite, d'environ trois pieds de diamètre. La force motrice était fournie au départ par les bœufs et, plus tard, par la courroie de transmission de la batteuse à grains. Le marche-à-terre se distingue ainsi complètement des moulins hydrauliques et des moulins à vent servant eux aussi à moudre le grain.